Caen la mer

Sillage

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

n°29 / Déc. 2010 - Jan. Fév. 2011

Jardin secret

Cambes-en-Plaine
p. 4

Vue d'ensemble

PLH : l'urgence de la construction p. 8

Grand public

Un centre de ressources handicap, musique et danse p. 17

Portrait

Les filles de l'Ovalie Caennaise
p. 20

Agglomération p. 9

Ikéa : ouverture le 2 novembre 2011

1990 - 2010 20 ans d'inter communalité caennaise

ANNIVERSAIRE

Caen la mer a 20 ans

VOILÀ VINGT ANS, UNE IDÉE NOUVELLE S'IMPOSAIT. L'INTERCOMMUNALITÉ FAISAIT SON APPARITION SUR L'AGGLOMÉRATION CAENNAISE. DIX-HUIT COMMUNES SE RASSEMBLAIENT ALORS AU SEIN DU DISTRICT DU GRAND CAEN. ARTISAN DE CE RASSEMBLEMENT, JEAN-MARIE GIRAULT, MAIRE DE CAEN (1971-2001) ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION (1990-2001) SE SOUVIENT.

Jean-Marie Girault a été le premier président de l'intercommunalité, alors appelé District du Grand Caen, avant de devenir communauté d'agglomération Caen la mer.

Quel souvenir gardez-vous de cette année 1990 ?

Ce fût un moment fort de ma vie politique. A cette époque, le rassemblement des communes me paraissait nécessaire. Sur l'initiative de la ville de Caen, j'ai proposé cette union intercommunale. Il fallait aller au-delà de l'amour propre de chaque maire. La confiscation du pouvoir de chacun n'était pas à l'ordre du jour. Il s'agissait d'une répartition nouvelle dans le vivre ensemble, de réaliser des équipements communs ici ou là. L'appartenance politique n'avait pas le même sens sur le plan local que sur le plan national. C'est ce qui a permis la création du District du Grand Caen.

Qu'est-ce qui a changé ?

Avec cette union est née une relation plus appuyée avec les dix-huit maires du District. Ils ont compris que je ne cherchais pas à les étouffer, ni à les accaparer. On envisageait simplement les problèmes autrement. Je découvrais aussi qu'on a toujours besoin des autres.

Au-delà de cette philosophie, quel était le dossier prioritaire pour l'époque ?

En mettant en commun notre taxe professionnelle, l'idée était un développement commun avec des compétences exercées ensemble. Le périphérique avait été créé dans les années 70 mais il ne contournait l'agglomération que par le nord, avec le viaduc de Calix, et ne suffisait pas à contenir le flot de véhicules. Il fallait encore le boucler de l'autre côté, entre le sud et l'ouest. Ce fût le premier dossier de taille piloté avec succès par le District du Grand Caen [1].

Quel regard portez-vous sur l'agglomération aujourd'hui ?

L'agglomération, c'est vivre ensemble. C'était une bonne idée puisque les successeurs des maires de l'époque ont suivi la même démarche. Des communes ont alors vécu pas mal de développements, notamment dans la croissance de leurs populations, que ce soit Ifs, Colombelles ou Fleury-sur-Orne. L'œuvre a été bien poursuivie, sachant que j'évite de me mêler des querelles politiques.

Gardez-vous un regret ?

J'aurais voulu Ouistreham car on avait un fleuve, un canal mais on n'avait pas le port. A ce moment-là, il y avait déjà des réticences.

(1) Le bouclage du périphérique a été inauguré en 1997.

Des adhésions successives

Aujourd'hui, 29 communes sont membres de Caen la mer (lire sur la carte page 3). En vingt ans, trois vagues d'adhésion ont eu lieu :

• dès 1990, dix-huit communes : Authie, Bretteville-sur-Odon, Caen, Cambes-en-Plaine, Carpiquet, Colombelles, Cormelles-le-Royal, Cuverville, Démouville, Epron, Fleury-sur-Orne, Giberville, Hérouville Saint-Clair, Ifs, Louvigny, Mondeville, Saint-Contest et Saint-Germain-la-Blanche-Herbe ;

• le 1er janvier 2003, dix nouvelles communes font leur entrée : Bénouville, Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Eterville, Hermanville-sur-mer, Lion-sur-mer, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Saint-Aubin d'Arquenay et Villons-les-Buissons ;

• le 1er janvier 2004, Sannerville est la 29e commune à rejoindre Caen la mer.

Un questionnaire pour connaître votre avis

Dans ce journal « Sillage » de décembre, nous vous proposons un questionnaire sur les réalisations de l'agglomération depuis 1990. Vous pourrez sélectionner, d'une part, les réalisations qui vous ont semblé les plus importantes et, d'autre part, les actions à entreprendre en priorité pour les 20 années à venir.

Caen la mer

Les 29 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colombelles [9]
Cormelles-le-Royal [10]
Cuverville [11]
Démouville [12]
Épron [13]
Éterville [14]
Fleury-sur-Orne [15]
Giberville [16]
Hermanville-sur-Mer [17]
Hérouville Saint-Clair [18]
Ifs [19]
Lion-sur-Mer [20]
Louvigny [21]
Mathieu [22]
Mondeville [23]
Périers-sur-le-Dan [24]
Saint-Aubin-d'Arquenay [25]
Saint-Contest [26]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [27]
Sannerville [28]
Villons-les-Buissons [29]

Déchets : le numéro vert (appel gratuit)

N° Vert 0 800 00 14 29

La prochaine séance de Caen la mer

Le prochain conseil communautaire se tiendra le vendredi 25 février 2011 (18h, ésam Caen), avec débat d'orientations budgétaires. Les séances sont toujours publiques. L'ordre du jour sera diffusé par voie de presse et sur le site internet de Caen la mer.

Datamatrix : mode d'emploi

Ci-dessous, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page web.

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Il existe plusieurs types de codes, Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites. Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatique déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page web visée. Bonne lecture.

éditorial

PERSPECTIVES

A 20 ans, Caen la mer est fière d'être fournisseur officiel d'avenir !

En décembre 2010, l'intercommunalité caennaise fête ses 20 ans. Réunis le 14 décembre 1990 pour un tout premier Conseil de District, les élus d'alors faisaient le constat que les 18 communes qu'ils représentaient étaient liées, partageaient des préoccupations communes. Confrontés à des enjeux qui dépassaient largement les frontières communales, les maires, les conseillers municipaux et les habitants prenaient conscience de l'existence d'un territoire d'agglomération.

Durant les deux décennies passées, le renforcement de l'intercommunalité caennaise ne s'est pas fait sans difficultés. Cependant, les élus communautaires ont toujours su que l'union des volontés était bien la seule piste possible pour préparer l'avenir. Un avenir fait de solidarité et d'ambition : solidarité entre les 18, 28, puis 29 communes de l'agglomération, dans lesquelles nous avons étendu l'offre de services publics ; ambition en termes d'aménagement du territoire, de développement économique, de grands projets structurants. Aujourd'hui, nul ne peut ignorer les résultats obtenus.

A 20 ans, le parcours de la communauté d'agglomération est encore loin d'être achevé. Il nous faut poursuivre sur la voie de la réussite, accueillir sans doute d'autres communes, développer les services publics de proximité offerts par Caen la mer, porter de grands projets, comme la construction de la BMVR, la restructuration du Stade Nautique, ou la défense d'une ligne grande vitesse normande.

Nous devons continuer d'avoir de l'ambition pour la capitale régionale de la Basse-Normandie. Les autres agglomérations bougent et se développent. Caen la mer doit évoluer, grandir, se moderniser au même rythme. L'avenir des grandes agglomérations françaises se joue sur les sujets de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Dans un contexte difficile, l'agglomération doit mobiliser les intelligences et les énergies de sa population pour préparer la sortie de crise et être demain plus forte et plus solidaire pour offrir un avenir à ses enfants.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Caenlamer
n°29
Sillage

Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer

21, place de la République • 14050 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail** : caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication** : Philippe Duron / **Codirecteur de la publication** : Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef** : Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef** : Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page** : aprim-caen.fr / **Photo de une** : aprim / **Impression** : Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage** : 113 000 exemplaires.

Cambes-en-Plaine
Mickaël Bertrand
Maire

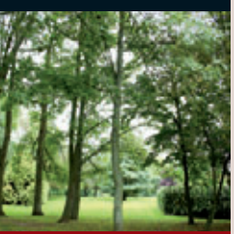

Dans chaque numéro, le maire d'une commune de l'agglomération livre son "jardin secret".

JARDIN SECRET

Le parc est un pan de notre histoire

« J'ai choisi le parc de Cambes, parce qu'il est au cœur de la commune. Bénéficier d'un tel espace naturel aussi vaste et boisé est unique dans l'agglomération. C'est même l'un de ses poumons verts (5 hectares environ). Ses limites correspondent à l'ancien parc du château du XVIe siècle qui représente un pan de notre histoire. D'ailleurs, la mairie est installée dans l'un de ses anciens bâtiments, à côté du pigeonnier. Ces deux bâtiments sont classés. Comme le parc est protégé, il n'y a pas eu de construction, il est resté en l'état. Les promeneurs aiment s'y détendre, et les coureurs à pied le traversent le dimanche matin. Ceux qui visitent le bourg sont très surpris, car la commune s'est développée autour du parc. Son impact sur la qualité de vie de la commune est réel. Les habitants aiment la vie de village à Cambes. Comme ils s'y plaisent, le turn over dans les logements est très faible. »

HOCKEY-SUR-GLACE

L'agglo derrière les Drakkars

Le hockey reprend des couleurs. Après trois ans de purgatoire au niveau inférieur, l'équipe des Drakkars a retrouvé le très haut niveau et la Ligue Magnus. Pour donner aux hockeyeurs du HCC toutes les chances de se maintenir dans l'élite du hockey français, Caen la mer a signé un partenariat « maillot » pour cette saison 2010-2011 [1]. « Pour une première année dans l'élite, nous visons le maintien. Mais on a les moyens de jouer les trouble-fête », promet Tommy Lafontaine, le capitaine de l'équipe. Avec l'un des plus petits budgets de l'élite, les Drakkars sont lucides. « Dans l'idéal, nous aimerions terminer la saison régulière dans les 10 premiers pour éviter la phase de relégation ou play down, calcule Bertrand Pousse, l'entraîneur des Drakkars. Notre équipe, jeune et rapide, est pleine de vie, mais aussi un peu naïve. Le challenge est d'arriver à combiner l'envie et la rigueur. En Ligue Magnus, la moindre erreur est fatale. » La première victoire acquise contre l'équipe iséroise de Villard-de-Lans, le 16 octobre dernier, a mis du baume au cœur des coéquipiers d'Alexis Gomane, défenseur de l'équipe. Même si la saison est difficile, l'équipe peut compter, face aux équipes plus chevronnées, sur le soutien des habitants de Caen la mer.

(1) Les prochains matches du HCC à la patinoire de Caen la mer : jeudi 30 décembre contre Gap ; samedi 15 janvier contre Rouen ; samedi 22 janvier contre Morzine-Avoriaz et vendredi 28 janvier contre Chamonix. Tous ces matches sont à 20h.

ABRÉGÉ

Les Miss en direct de Caen

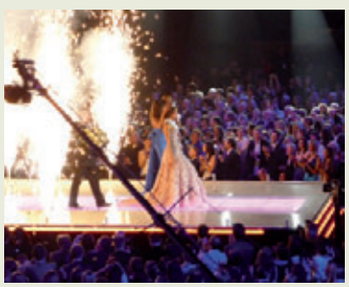

L'élection de Miss France 2011, en direct du Zénith de Caen sur TF1 le samedi 4 décembre, a réuni 6,9 millions de téléspectateurs. Un pic a même été enregistré (8,5 millions) au moment de la transmission de la couronne entre la Caennaise Malika Ménard et la nouvelle Miss France 2011, Laury Thilleman, Miss Bretagne.

La belle Route du Rhum de Marc

Il est arrivé. Le samedi 20 novembre 2010, au terme d'une remontée fantastique et de choix stratégiques payants (la route du sud), Marc Lepesqueux a passé la ligne d'arrivée de la Route du Rhum – La Banque Postale, en Guadeloupe, à 16 heures 29 minutes 21 secondes (heure de Paris). Parti le 31 octobre, à 13h02 de Saint-Malo, le skipper a terminé 12e au classement des 44 inscrits de la catégorie des Class 40 (bateaux de 40 pieds) aux commandes de son monocoque « Marie Toit - Caen la mer ». La catégorie a été remportée par Thomas Ruyant à bord de « Destination Dunkerque » en 20 jours et 11 heures.

TRANSPORTS EN COMMUN

Quels projets de mobilité à l'horizon 2030 ?

EXTENSION DE LA LIGNE 1, CRÉATION D'UNE LIGNE 2, AVEC QUELS TYPES DE MATÉRIEL, QUELLES PISTES D'AMÉLIORATION POUR LE RÉSEAU TWISTO : LA BILLETTIQUE ? LE TITRE UNIQUE… ? VIACITÉS CONSTRUIT AUJOURD'HUI SON PROJET POUR LES 20 PROCHAINES ANNÉES. LA QUINZAINE DE RÉUNIONS PUBLIQUES DE CET AUTOMNE A ALIMENTÉ LA RÉFLEXION. ENJEUX ET EXPLICATIONS.

Pour toutes les agglomérations françaises, les transports en commun représentent un enjeu de taille. Caen la mer n'échappe pas à la règle et les questions sont nombreuses : Quel avenir pour la ligne 1 ? Y aura-t-il des extensions ? Qu'en est-il du projet de la ligne 2 ? Quelles sont les capacités financières de Viacités ? Où en est-on du titre unique de transport envisagé pour les réseaux de Twisto, des Bus Verts, du TER ? De nouveaux supports verront-ils le jour (clés USB, cartes bancaires, téléphones mobiles)… ? Des questions que Viacités et son président, Eric Vève, ont rapidement mis sur la table. « Après avoir mis en place le nouveau réseau de bus en septembre 2009, nous avons engagé une réflexion approfondie sur les grands projets de mobilité durable dans l'agglomération de Caen la mer à l'échelle 2010-2030 », explique Eric Vève. « Simultanément, nous avons analysé nos capacités financières sur la base du niveau de développement économique observé aujourd'hui dans l'agglomération, et en l'état actuel de la législation. »

« INIMAGINABLE DE DÉCIDER SEUL »

Dix mois de travail intense ont permis d'identifier les différentes options possibles. « Parce que ces projets engagent fortement les finances locales, parce qu'ils structurent le réseau de transports en commun, l'urbanisation et le développement économique du territoire de Caen la mer, il était inimaginable de décider seuls dans une tour d'ivoire », souligne Eric Vève. Signe de la nouvelle gouvernance à l'œuvre depuis mars 2008 (44 réunions publiques de concertation sur le réseau de bus, puis une dizaine de réunions de restitution en 2009), Viacités vient d'organiser une quinzaine de nouvelles réunions publiques dans les communes de Caen la mer pour évoquer les « projets mobilité » avec la population et les acteurs économiques.

Le devenir de la ligne 1 a été l'un des sujets les plus souvent abordés par les nombreux participants. L'occasion pour Eric Vève d'aborder très sérieusement les nombreuses pistes étudiées. De toute évidence, l'avenir de la ligne 1 et celui de la ligne 2 doivent être fortement liés pour rester dans le cadre d'une enveloppe financière maîtrisée et raisonnable.

LA LIGNE 1, SES EXTENSIONS ET LA LIGNE 2

Concernant la ligne 1 et ses extensions, différentes options sont envisagées :

- Acheter des rames à Bombardier, voire éventuellement à la ville de Nancy.
- Remplacer le TVR par un autre matériel roulant : Bus à Haut Niveau de Services (BHNS) comme à Lyon avec le trolleybus, à Nantes avec le Busway, à Rouen avec le Téor ou un autre tram sur pneus comme le Lhor à Clermont-Ferrand…

Quant au projet de ligne 2, son périmètre sur un axe Est-Ouest, le tracé possible, les montages financiers et juridiques ainsi que les différents matériels roulants (tram/pneu, tram/fer, BHNS, trolleybus) ont été étudiés.

Après la présentation de « ces projets mobilité » à la population de Caen la mer, reste aux élus à arbitrer. Ces choix interviendront entre la fin du premier trimestre 2011 et la mi-mai 2011 (après le renouvellement du Conseil général et des élus du Département étant membres de Viacités).

Réunion publique Viacités du 10 novembre, à la salle municipale de la Pierre Heuzé.

ABRÉGÉ

Une Enquête Ménages-Déplacements

Véritable photographie des déplacements quotidiens des Calvadosiens, l'Enquête Ménages-Déplacements réalisée par Caen-Métropole, Viacités et le Conseil général du Calvados a pour objectif de comprendre les déplacements d'aujourd'hui pour organiser ceux de demain. 9 800 ménages sont interrogés jusqu'en mars 2011 : 2 950 à domicile et 6 850 par téléphone.
Caen-Métropole, Viacités et le Conseil Général du Calvados remercient chaque personne contactée par les enquêteurs de la société « Alycesofreco » pour le temps consacré à cette enquête au bénéfice de tous. Résultat en juin 2011.

Pour toute information :
Alysofreco 02 31 78 62 24
Caen-Métropole 02 31 86 39 00

DANS LA LUMIÈRE

Premier Plan Neige

Les intempéries neigeuses de l'hiver 2009/2010 ont conduit à de grandes perturbations des transports en commun. Viacités a donc décidé de mettre en place un plan neige avec une organisation coordonnée des procédures, des moyens et des actions des différents intervenants.
Des lignes de bus dites « adaptées » ont été définies en concertation avec les 29 communes de Caen la mer, le Conseil général, Keolis Caen, exploitant le réseau Twisto et la STVR. Les lignes A et B de tramway et les « Lianes 1, 2, 3 et 4 » sont traitées en priorité.
Un dispositif d'information précis et évolutif, déclenché lors du plan neige, permet de diffuser l'information sur la circulation des lignes de bus et de tram de manière très élargie.

AGGLOMÉRATION

Caen la mer veut être leader du « sans contact »

CAEN LA MER ENTEND ÊTRE RECONNUE « TERRITOIRE LEADER DU MOBILE SANS CONTACT ». UN DOSSIER DE CANDIDATURE A ÉTÉ REMIS AU GOUVERNEMENT EN CE SENS. L'OCCASION DE COMPTER PARMI LES AGGLOMÉRATIONS QUI INNOVENT SUR CETTE TECHNOLOGIE DE DEMAIN.

Lancé le 6 juillet dernier par le ministère de l'Industrie, l'appel à déclaration d'intentions « Territoires leaders du mobile sans contact » a aussitôt mobilisé la communauté d'agglomération. C'est, dit-on, l'avenir de nos téléphones portables qui se joue là. En effet, les services permis par cette technologie du « sans contact » sont très larges : informations, paiement, billettique pour le transport ou les spectacles, cartes de fidélité, carte de vie quotidienne, etc. L'expression utilisée pour désigner cet ensemble est « services mobiles sans contact » ou « bouquet de services sur mobile sans contact ».

Désormais, plus besoin de saisir un code, approcher son mobile suffit. La technologie NFC (Near Field Communication) ou communication en champ proche est une technologie (sans fil) de proximité (quelques centimètres). Selon la volonté du ministère, « la technologie sans contact NFC permet de faire du téléphone un trait d'union entre la vie en ligne toujours plus importante des citoyens utilisateurs et les services que ceux-ci utilisent dans la vie « physique ». En effet, le NFC permet de dépasser certaines des limites (notamment en termes d'ergonomie, de rapidité et de sécurité) des applications mobiles actuelles. »

Et l'agglomération caennaise, qui accueille depuis cinq ans le pôle de compétitivité Transactions Electroniques Sécurisées (TES), a déjà quelques expériences sur le sujet. Dès 2005, la capitale bas-normande est labellisée « ville NFC ». Elle est la première ville au monde à réaliser des transactions marchandes via un téléphone mobile équipé d'une puce NFC. Diverses expériences se poursuivent actuellement encore. La dernière en date, lancée officiellement le 30 novembre dernier, propose aux visiteurs de la ville de Caen un circuit en 7 étapes sur les traces de Guillaume le Conquérant via leur téléphone portable.

Outre ces multiples opérations, la présence d'entreprises (NXP, Orange...), de laboratoires de recherche et de collectivités déjà engagées (région, université...) a permis de mobiliser les acteurs locaux et de monter un dossier de candidature ambitieux, déposé en septembre. Un comité de soutien, composé de 29 membres (lire ci-dessous), est même venu appuyer la démarche. La réponse est attendue courant 2011.

La ville de Caen propose un parcours «sans contact» Guillaume le Conquérant. En médaillon, le 29 membres du comité de soutien.

UN COMITÉ DE SOUTIEN EN APPUI DU DOSSIER

Les 29 membres du comité de soutien ont tous signé une charte en faveur de la candidature : Ville de Caen ; communauté d'agglomération Caen la mer ; Viacités ; Conseil Général du Calvados ; Région Basse-Normandie ; Université de Caen Basse-Normandie ; ENSICAEN ; Pôle TES ; NXP ; La Poste ; Elitt ; Gemalto ; Oberthur ; CEV ; Orange ; Bouygues Telecom ; SFR ; GIE Groupement des cartes bancaires ; Crédit Agricole ; BNP Paribas ; Crédit Mutuel ; CCI de Caen ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Calvados ; CGPME Basse-Normandie ; Medef du Calvados ; Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat - pôle ATEN ; KEOLIS ; SNCF ; VINCI.

ABRÉGÉ

Le pôle TES a 5 ans et un nouveau président

Né en 2005, le pôle de compétitivité TES (Transactions électroniques sécurisées) vient de fêter son 5e anniversaire. Il compte à ce jour 112 membres actifs (dont 69 PME) issus de tout le territoire national. Basé à Colombelles, il développe de nombreux projets collaboratifs et innovants. Le 15 octobre dernier, le conseil d'administration du pôle a annoncé l'élection de son nouveau président. Jean-Pierre Le Couédic prend ainsi la succession de Pascal Baisnée, président du pôle depuis mai 2008. De son premier poste à France Télécom (à la fin des années 1980), à son actuelle fonction de directeur général de Vinaya, Jean-Pierre Le Couédic a toujours été extrêmement présent dans les domaines de l'innovation et des Transactions Electroniques Sécurisées.

POLITIQUE DE LA VILLE

L'Europe soutient le pôle de santé de la Grâce-de-Dieu

L'Europe s'engage en Basse-Normandie avec le FEDER

L'EUROPE ACCOMPAGNE LES PROJETS PORTÉS EN PARTENARIAT PAR CAEN LA MER [1] ET CINQ COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE. OUVERT EN JUILLET 2010, LE PÔLE SANTÉ DE LA GRÂCE-DE-DIEU, À CAEN, BÉNÉFICIERA DE FONDS EUROPÉENS.

C'est un grand bâtiment moderne couleur turquoise de 800 m², qui s'ouvre sur des jardins et des terrasses suspendues. Raccordé à la chaufferie collective du quartier, avec toiture végétalisée et panneaux solaires pour l'eau chaude, il présente les caractéristiques d'un bâtiment à très haute performance énergétique. Au cœur de la Grâce-de-Dieu, face au centre commercial en pleine rénovation, il est un symbole fort du renouvellement urbain.

Depuis juillet 2010, le Pôle de santé de la Grâce-de -Dieu accueille 12 professionnels de santé (médecins généralistes, infirmières, kinésithérapeutes, dentiste, orthophonistes, podologue, psychologue) constitués en association et rassemblés autour d'un projet de santé commun. La plupart d'entre eux exerçaient déjà dans le quartier, mais occupaient des locaux appelés à disparaître dans le cadre des opérations de démolitions-reconstructions. Un local est réservé au rez-de-chaussée à la coordination de projets de santé participatifs à l'échelle des quartiers de la rive droite de Caen. La Maison des addictions s'est installée au 2e étage.

Douze professionnels médicaux et para-médicaux se sont installés en juillet 2010.

À la Grâce-de-Dieu, le calendrier de la rénovation urbaine obligeait à agir vite. Les professionnels libéraux, soucieux de maintenir une offre de santé sur le quartier, et les acteurs institutionnels, se sont largement mobilisés. Caen la mer a assuré le pilotage politique et opérationnel de l'appel à projet FEDER (Fonds européen de développement régional) urbain, lancé par la Préfecture de région, responsable par délégation de l'Etat et de l'Union Européenne de la gestion des fonds européens en Basse-Normandie. Il permet de cofinancer des projets dans les territoires prioritaires de la politique de la ville. Une quinzaine de projets ont été sélectionnés. Pour Jean-Claude Grisoni Niaki, directeur général du cabinet Cap'Europe (Hérouville Saint-Clair), chargé de l'assistance technique du dossier auprès de la communauté d'agglomération, le pôle santé de la Grâce-de-Dieu est « un très beau projet européen parce qu'il se situe dans un quartier « historique » de la politique de la ville et intègre une dimension économique, sociale et territoriale ».

UNE DYNAMIQUE DE QUARTIER

En 2008, la ville de Caen a confié la réalisation du projet à la Société d'Economie Mixte Normandie Aménagement. « Après démolition de l'ancienne station-service à l'été 2009, le chantier a consisté à construire un bâtiment locatif. Pour que l'action menée soit un succès, nous avons écouté les besoins des professionnels de santé puis nous sommes allés chercher toutes les aides possibles pour arriver à des loyers accessibles », explique Normandie Aménagement. Le nouveau bâtiment a été livré en juin 2010. D'un coût de 1,5 million d'euros, le projet est soutenu par l'Etat, la ville de Caen, l'Agence Régionale de Santé, la Région Basse-Normandie, l'Europe, l'Etablissement public foncier de Normandie (EPFN) et l'Union régionale des Médecins Libéraux. Dans cinq ans, la SEM Normandie Aménagement pourra devenir propriétaire du bâtiment. L'association des professionnels de santé se réjouit aujourd'hui de ce « très bel outil ». « Après déconstruction de nos locaux, nous risquions de nous disperser. Les pelleteuses ne cassent pas que des murs », résume sa présidente, Nicole Landré. L'édification du Pôle aura eu l'effet inverse. Dans le quartier, une nouvelle dynamique est en marche autour de la santé.

[1] *Caen, Colombelles, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe.*

UN PROJET SOCIAL ET URBAIN

Inauguration du Pôle de santé de la Grâce-de-Dieu le 5 novembre 2010.

Le Pôle de santé de la Grâce-de-Dieu est le premier projet de centre de santé urbain réalisé dans l'agglomération. Il s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier et vise à :
- faciliter l'accès aux soins et à la prévention pour les habitants du quartier, grâce au regroupement des professionnels médicaux et paramédicaux ainsi que des services de santé,
- réduire les inégalités territoriales et sociales en matière de santé,
- offrir aux professionnels de la santé les moyens d'exercer dans des conditions optimales.

ABRÉGÉ

Une seconde vie pour les vêtements

Caen la mer poursuit son engagement en faveur du développement durable en mettant en place prochainement, à l'appui d'un collectif d'associations (Itinéraire-la Chiffonnerie, Vis-à-Vis, et Emmaüs), la collecte des textiles en apport volontaire sur l'agglomération. Cette action permettra la création de plus 20 emplois en insertion, ajoutés aux 17 emplois déjà créés par la plate-forme régionale de tri des textiles Cobanor Tritex, située à Carpiquet et soutenue financièrement par Caen la mer. En favorisant la collecte des textiles usagés, Caen la mer agira également pour la réduction des déchets à la source en sortant les textiles du traitement prévu pour les ordures ménagères résiduelles. Ainsi, les habitants pourront déposer vêtements, linge de maison ou d'ameublement, chaussures et articles de maroquinerie dans l'un des 78 conteneurs spécifiques bientôt disposés sur l'agglomération. Afin de vous informer du démarrage de l'opération et de la démarche, un « flash info spécial » sera distribué dans les semaines à venir dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération.

AGGLOMÉRATION

Logements : l'urgence de la construction

ADOPTÉ PAR CAEN LA MER LE 1ER OCTOBRE DERNIER, LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) PRÉVOIT UNE CONSTRUCTION MOYENNE DE 1.400 LOGEMENTS PAR AN SUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

C'est désormais le document qui définit et décline la politique du logement sur le territoire de l'agglomération caennaise. Voté en conseil communautaire le 1er octobre 2010, le Programme local de l'habitat (PLH) imagine les besoins et le rythme de construction sur l'ensemble des 29 communes de Caen la mer pour les années 2010-2015. Et l'urgence s'impose face au ralentissement de la construction neuve sur l'agglomération. Les chiffres sont là : environ 1.500 logements neufs construits entre 1990 et 1999, autour de 900 entre 2000 et 2007. En fait, la demande s'est éloignée sur la périphérie, à 20-25 km autour.

« Il y a insuffisance de logements ! L'objectif affiché est double : préserver une taille démographique critique sur le territoire de Caen la mer et relancer la production de logements, notamment sur la ville de Caen », explique Philippe Duron, président de Caen la mer. L'enjeu est cette fois de parvenir à 1.400 logements en moyenne par an sur l'ensemble de la communauté d'agglomération. Concernant les logements sociaux, l'objectif est de revenir au taux de logements locatifs sociaux de 1999 (26,2% contre 25,4% aujourd'hui), soit un nombre de 480 logements au total. Trois grandes orientations ont donc été fixées dans le nouveau document (lire en encadré). Pour y parvenir, 40 millions d'euros seront mobilisés, dont 33 millions en investissements. Et conformément à la loi, les objectifs de production neuve seront déclinés par commune (ou par secteur géographique). Ainsi, les POS/PLU communaux devront être compatibles avec les orientations du PLH. La feuille de route de l'agglo fait actuellement le tour des communes pour être adoptée mais sa mise en œuvre est déjà engagée.

DES ORIENTATIONS VOLONTARISTES

Trois grandes orientations ont été définies :

1 / *relancer quantitativement et durablement une dynamique globale de production de logements :*

- *accroître la production de logements et recentrer sur les secteurs les plus urbains ;*
- *engager une action volontariste de maîtrise foncière ;*
- *promouvoir un habitat maîtrisé s'inscrivant dans une démarche de développement durable.*

2 / *mettre en œuvre une politique locale de l'habitat solidaire, qui réponde à des besoins diversifiés :*

- *adapter l'offre à la demande et développer l'offre de logements aidés ;*
- *améliorer les conditions de vie dans les parcs de logements existants ;*
- *répondre aux besoins des publics spécifiques et prévenir les fragilités ;*
- *organiser l'information et guider les habitants dans leurs parcours résidentiels.*

3 / *initier un nouveau dispositif de gouvernance et développer des outils pour une plus grande efficacité de l'action publique :*

- *construire et mobiliser un partenariat durable autour du PLH ;*
- *faciliter le montage des projets de logements des communes.*

ABRÉGÉ

Fleury-sur-Orne : Marc Lecerf succède à Claude Leclère

La commune de Fleury-sur-Orne vient de changer de maire. Le lundi 15 novembre dernier, le premier adjoint Marc Lecerf a été élu maire, succédant ainsi à Claude Leclère. Ce dernier, maire depuis 1989, avait convenu avec son adjoint de partager ce mandat (2008-2014). C'est chose faite. Marc Lecerf est membre du conseil municipal depuis 1989 et premier adjoint depuis 2001. Il était également déjà membre du conseil communautaire. Claude Leclère restera adjoint au conseil municipal de Fleury-sur-Orne et continuera de siéger au conseil de Caen la mer.

Maison de l'Habitat

Pour tout savoir sur l'habitat dans l'agglomération, une seule adresse : celle de la Maison de l'Habitat. Le nouveau service commun Caen la mer/Ville de Caen a déjà accueilli 5 000 usagers depuis son ouverture en mars 2010. « Le public s'est rapidement élargi, note Elise Francheteau, sa responsable. Nous recevons de plus en plus d'habitants de toute l'agglomération, demandeurs de logements sociaux, locataires, mais aussi propriétaires bailleurs... » Pour autant, la Maison de l'Habitat poursuit ses actions de communication. Elle vient, par exemple, de lancer une newsletter, disponible sur son site internet : www.maisonhabitat.caen.fr

FLEURY-SUR-ORNE

Ikéa : ouverture le 2 novembre 2011

LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR MAGASIN IKÉA DE CAEN LA MER A ÉTÉ POSÉE LE 6 DÉCEMBRE 2010. LE GÉANT SUÉDOIS DE L'AMEUBLEMENT OUVRIRA SON ENSEIGNE SUR FLEURY-SUR-ORNE LE MERCREDI 2 NOVEMBRE 2011.

C'est parti ! Les énormes engins de chantier ont pris possession des terrains le long du périphérique sud, à Fleury-sur-Orne. Depuis quelques jours, l'impressionnant ballet des camions marque le véritable début des travaux de la future arrivée d'Ikéa sur l'agglomération caennaise. Les terrassements de la zone de 9 hectares devraient être achevés pour la fin de cette année 2010 pour que la construction du magasin (28 800 m² dont 19 500 pour la surface de vente sur 2 niveaux, 230 emplois) puisse débuter dès le mois de janvier 2011. Parallèlement, Normandie Aménagement, concessionnaire de Caen la mer, a lancé la réalisation des travaux de voirie, nécessaires dans le cadre d'un tel projet. Il s'agit de redimensionner l'ensemble des infrastructures routières de cette partie de l'agglomération. Ce nouveau magasin se situe au cœur d'une zone de chalandise estimée à 1,3 millions d'habitants. Grâce à la construction sur pilotis, près de la moitié des places de parkings seront situées sous le magasin.

Lundi 6 décembre 2010, la première du futur magasin de Fleury-sur-Orne est posée, en présence de Marie-Odile Mann, directrice générale adjointe de Ikéa France, Marc Lecerf, maire de Fleury-sur-Orne, et Philippe Duron, président de Caen la mer, ainsi que de nombreux élus communautaires.

UNE NOUVELLE BRETELLE

Pour faciliter les flux de circulation, une nouvelle bretelle sera construite sur le périphérique sud (sens Paris-Rennes). Face à la forêt d'Ifs, la nouvelle sortie (déjà numérotée « 11-1 ») permettra d'éviter l'échangeur de Fleury-sur-Orne, situé juste après. Dans le sens opposé (soit Rennes-Paris), la sortie sur l'échangeur de Fleury sera doublée, là encore afin de fluidifier le trafic. Sur les 50 derniers mètres, elle passera à deux voies. Enfin, le giratoire déjà réalisé sur la commune de Fleury-sur-Orne, marquant l'entrée de la zone commerciale, sera élargi lui aussi, pour absorber la circulation nouvelle qui ne manquera pas dès l'ouverture du magasin, le 2 novembre 2011.

UN PROJET ENGAGÉ DEPUIS 2005...

Un projet tel que celui d'Ikea ne se monte pas en un jour. Après des négociations entamées dès la fin 2005 par Normandie Aménagement et Caen la mer, c'est en février 2007 que l'enseigne suédoise du meuble confirme officiellement à la communauté d'agglomération son projet d'implantation à Fleury-sur-Orne (le 25 mai de la même année, les dirigeants se déplacent sur la commune). Le 3 octobre 2007, le compromis de vente des terrains de 43 hectares est signé. Le 21 novembre 2008, la commission départementale d'équipement commercial (CDEC) autorise Ikea à concrétiser son projet. Le 15 janvier 2010, la vente des terrains est signée pour un montant de 14 millions d'euros. En novembre de la même année, les travaux ont commencé.

ABRÉGÉ

Legallais récompensé

Le Prix de l'entrepreneur de l'année Ernst & Young - L'Entreprise, en partenariat avec « Les Echos », la Compagnie Financière Edmond de Rothschild et SAP, récompense des champions régionaux. Président de Legallais, Philippe Casenave-Péré l'a emporté pour la région Ouest. Fondée en 1889, devenue le numéro un français de la distribution et de la vente à distance d'articles destinés aux professionnels, l'entreprise, implantée à Hérouville-Saint-Clair, affiche un chiffre d'affaires de 130 millions d'euros en 2010 pour un effectif de 580 salariés. Sur un terrain proche de son siège social, Legallais s'apprête à construire un nouvel immeuble de bureaux. Quant à son centre logistique, un nouvel entrepôt doit être prêt pour l'été 2012.

© Photothèque Veolia environnement.

DANS LA LUMIÈRE

Un nouveau Drakkar en Normandie

Le 17 septembre 2010, Sarp Industries (groupe Veolia Propreté) et Madeline SA ont inauguré un nouveau centre de transit et de regroupement des déchets spéciaux, Drakkar, à Blainville-sur-Orne.
Le premier en Basse-Normandie.
D'une capacité de 10 000 tonnes par an, le centre stockera tous les déchets industriels et ménagers toxiques pour l'environnement et la santé (produits chimiques, bains de traitement, solvants, batteries).
Leur regroupement, sur une même plate-forme, permettra un transport mutualisé et plus sûr vers les usines de retraitement du Havre et de Mantes-la-Jolie.
Dépôt sur rendez-vous, ouvert aux professionnels.
Infos au 02 31 84 54 05 ou contact-drakkar@sarpindustries.fr

RECHERCHE

Les chercheurs caennais à l'honneur

CHERCHEURS, MÉDECINS, PROFESSEURS : ILS EXPORTENT L'EXCELLENCE DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE À CAEN, GRÂCE À LEURS CONTRIBUTIONS… NOUVEL EXEMPLE AVEC L'OUVRAGE DE FRANCIS EUSTACHE ET BÉATRICE DESGRANGES, QUI VIENNENT DE SIGNER *LES CHEMINS DE LA MÉMOIRE*.

Allongement de la durée de la vie, maladies neurodégénératives : la recherche sur le cerveau en général et sur la mémoire en particulier est devenue une priorité. Dans cette course aux neurones, la France s'affiche en bonne place. Et Caen, parmi les meilleures. Depuis 2002, Francis Eustache dirige, au sein de CYCERON, l'Unité Inserm 923*. La seule structure en France et une des rares en Europe à se consacrer à la mémoire humaine et à ses troubles (maladie d'Alzheimer, syndromes amnésiques). « Au sein de cette unité, nous avons toujours pris le parti, en tant que chercheurs du public, de rester proches de la population, au travers de conférences, ou d'événements comme la Fête de la Science, la semaine du cerveau… », confie-t-il.

Publié en juin 2010, aux éditions du Pommier, Les chemins de la mémoire a été écrit avec sa collègue chercheuse Béatrice Desgranges, avec les mêmes objectifs : dresser le bilan des progrès réalisés dans ce domaine ces quinze dernières années (imagerie du cerveau, connaissance des maladies, fonctionnement de la mémoire chez l'enfant, du cours du vieillissement) pour le transmettre au plus grand nombre. « Une démarche de chercheurs citoyens, car nous sommes aujourd'hui tous, de près ou de loin, confrontés au problème de la mémoire, et des maladies qui y sont liées », estime Francis Eustache. L'ouvrage, qui a eu un succès retentissant, a bénéficié d'une couverture médiatique nationale. Dans

le cadre d'un grand dossier consacré à la mémoire, le Nouvel Observateur (Les secrets de la Mémoire, semaine du 24 juin 2010) a par exemple longuement ouvert ses colonnes au chercheur, ainsi qu'à Hervé Platel, neuropsychologue à l'Université de Caen Basse-Normandie et spécialiste de la perception. Ce nouveau livre, comme les publications régulières des chercheurs, contribue à faire connaître et reconnaître la recherche caennaise. Et à marquer les esprits.

** (INSERM/Université de Caen Basse-Normandie/ Ecole Pratique des Hautes Etudes/CHU/CYCERON)*

RECHERCHE À CAEN : DE LA TÊTE… ET DU COEUR

Dans un autre domaine, celui de la cardiologie interventionnelle (prévention et traitement des maladies cardiovasculaires par l'utilisation des artères pour atteindre le cœur grâce à un cathéter), Martial Hamon, professeur en cardiologie au CHU de Caen, vient de publier la seconde édition de Transradial, approach for cardiovascular interventions, en juillet 2010, chez Stéthoscope, éditeur normand. Le résultat de 4 ans de travail et de la contribution de 52 médecins de 12 pays différents. Avec cet ouvrage, Martial Hamon continue à se distinguer par son activité en matière de publications scientifiques et le CHU comme un centre de référence dans ce domaine.

NUCLEOPOLIS : l'union fait la force

La Basse-Normandie dispose d'un vrai savoir-faire dans le domaine du nucléaire appliqué à l'énergie comme à la santé. Quelques noms suffisent à convaincre : centres de recherches comme le GANIL ou CYCERON, équipements de pointe du CHU ou du Centre de Lutte Contre le Cancer François Baclesse, entreprises innovantes telles que QUERTECH… Il faut aussi mentionner le projet ARCHADE, premier centre européen de recherche en hadronthérapie qui s'implante justement dans l'agglomération caennaise pour ses compétences dans ce domaine. Pour fédérer ces acteurs régionaux, un pôle des

sciences nucléaires et de leurs applications vient de voir le jour le 17 septembre 2010 : NUCLEOPOLIS. Présidé par Daniel Guerreau, directeur de recherche émérite au CNRS, ancien directeur du GANIL et de l'ENSICAEN, le pôle compte déjà 45 membres : entreprises, labos, centres de recherche et de formation. Soutenu dans son action par l'Etat, la Région, les Conseils généraux de la Manche et du Calvados ainsi que la Communauté d'agglomération Caen la mer et la Communauté Urbaine de Cherbourg, il vise à valoriser le potentiel bas-normand, en vue de conquérir de nouveaux marchés. « NUCLEOPOLIS va contribuer à rendre le pôle nucléaire plus lisible et plus attractif, souligne son président. Avec l'objectif de créer de la richesse – économique, intellectuelle – pour le territoire. »

ABRÉGÉ

ARCENE

La Basse-Normandie est territoire leader en matière de construction durable. Pour conserver son avance, la Région, avec l'Etat, l'ADEME, la Caisse des Dépôts et Consignations, et plusieurs associations professionnelles ont créé ARCENE. Opérationnelle depuis juin dernier, l'Association Régionale pour la Construction Environnementale en Normandie s'est fixé pour objectif de développer la qualité environnementale des constructions neuves. Pour cela, elle diffusera les bonnes pratiques recensées, développera et assurera la promotion des compétences bas-normandes dans ce domaine, ainsi que les filières locales de production et de diffusion d'éco-matériaux. Plus d'infos sur www.arcene.fr

Un président caennais pour RETIS

Pascal Hurel, le directeur de Synergia, l'agence de développement économique de Caen la mer, prend les commandes du Réseau national (Rétis), qui regroupe les incubateurs, le Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation, technopôles et pôles de compétitivité à vocation mondiale. « Il s'agit là d'un signal fort indiquant que Caen la mer est un territoire d'innovation, estime Pascal Hurel. C'est par ailleurs une opportunité pour les acteurs économiques en région de bénéficier en avant première de projets pilotes portés par ce réseau, comme par exemple le programme « innovons ensemble »* qui s'adresse aux étudiants futurs créateurs d'entreprises »

** www.innovons-ensemble.com*

Caenlamer

La Feuille

LETTRE D'INFORMATION SUR LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Décembre 2010 n° 11

4 pages détachables

À la une

Une seconde vie pour les poubelles jaunes

Après avoir été collectés, les emballages ménagers des sacs et bacs jaunes sont de nouveau triés. Visite au centre de tri de Rocquancourt.

En bref

Le calendrier de collecte arrive en mars

Le nouveau calendrier de collecte 2011-2012 sera dans les boîtes aux lettres à compter de fin février 2011.

Zoom sur

Un « geste en verre » et « contre la maladie »

Du 3 décembre 2010 au 3 janvier 2011, Caen la mer participe au Téléthon avec l'opération spéciale collecte du verre.

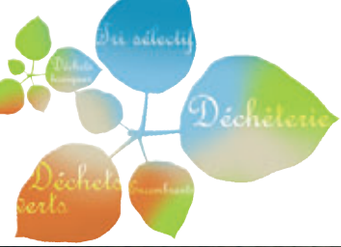

À la une

Une second pour les po

Bouteilles de lait et canettes de soda se côtoient dans les sacs ou bacs jaunes avant d'être séparées en vue de leur recyclage. Une mission confiée au centre de tri situé à Rocquancourt. Visite de terrain.

1

Réception des emballages ménagers contenus dans les bacs et sacs jaunes.

2

Chargement de la chaîne de tri.

3

Ouverture manuelle des sacs jaunes.

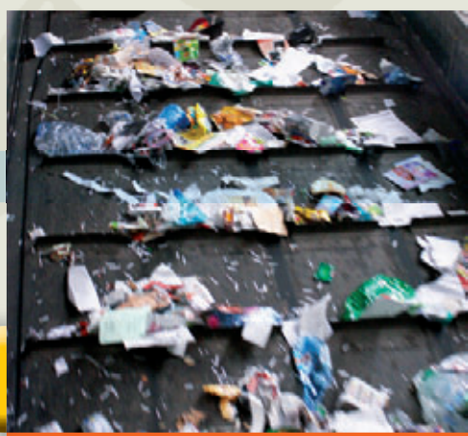

4

Séparateur de papiers et plastiques.

Caen la mer collecte depuis 2006 les emballages recyclables en monoflux (un seul et même sac ou bac jaune). Les usagers trient bouteilles et flacons en plastique, papiers-journaux, cartons, boîtes métalliques (conserves, canettes, bidons de sirop) et briques alimentaires. Pour être valorisés, ces emballages sont séparés par matériau car ils ont chacun une seconde vie bien différente. Les emballages recyclables collectés sont confiés au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise)(1). Ils sont ensuite acheminés vers le centre de tri situé à Rocquancourt. Le contenu des sacs est alors trié sur la chaîne de tri et réparti en 6 catégories (voir schéma). Les déchets non recyclables partent dans les refus de tri (environ 10 %) et sont redirigés vers le centre d'incinération. C'est pourquoi, le 1er tri, opéré par les usagers doit être de bonne qualité pour optimiser le recyclage. Pour bien trier, n'hésitez pas à consulter le guide du tri sur internet.

(1) Le SYVEDAC gère 93 communes dont celles de Caen la mer.

ECO EMBALLAGES

le vie
ubelles jaunes

Les corps creux sont triés à la main après l'éviction de l'acier par un électro aimant.

Tri optique des papiers et cartons avant une sélection manuelle.

ECO EMBALLAGES

Canettes, barquettes (aluminium) servent à la fabrication des voitures, des lampadaires.

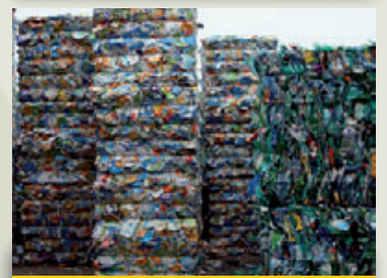

Briques alimentaires sont transformées en papier cadeau, papier toilette.

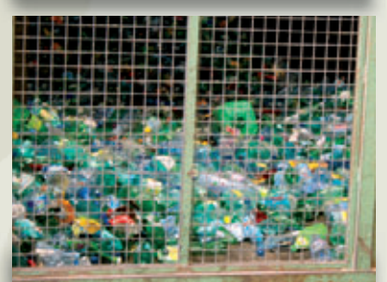

Bouteilles et flacons en plastique deviennent des tubes, tuyaux et fibres polaire.

Boîtes de conserve, bidons de sirop (acier) deviennent des vélos.

Cartons et cartonnettes redeviennent cartons.

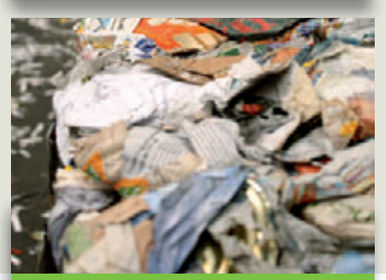

Journaux et magazines sont recyclés en journaux.

En bref

Où jeter votre vieille cafetière ?

N'oubliez pas de rapporter celle-ci chez votre vendeur. Ce dernier a en effet l'obligation réglementaire de reprendre votre ancien équipement électrique et électronique. C'est la règle du « UN pour UN ». En effet, trop de déchets électriques et électroniques (DEEE) sont encore déposés avec les encombrants. Depuis juin 2009, il est également possible de déposer ce type de déchet en déchèterie.

Le calendrier de collecte arrive en mars 2011

Attention, en mars votre calendrier de collecte sera obsolète. Celui-ci sera distribué fin février 2011. Surveillez bien votre boîte aux lettres.

Présentez vos ordures ménagères dans votre bac

Plus hermétique, plus hygiénique, plus pratique et uniforme, le bac roulant participe à la propreté de la voirie publique. Il permet également un stockage plus facile et simplifie la collecte. Alors déposez vos sacs dans les bacs ! Ceux déposés à proximité des bacs ne seront pas collectés.

Réussir les fêtes de fin d'année en respectant l'environnement

Quelques gestes simples pour placer les fêtes de fin d'année sous le signe du développement durable :

- Utilisez des nappes et serviettes en tissus.
- Décorez le sapin avec des matériaux naturels
- Choisissez des cadeaux plus respectueux de l'environnement
- Utilisez des emballages réutilisables
- Adressez vos vœux grâce aux nouvelles technologies (cartes électroniques).

Zoom > Téléthon : un « geste en verre » et « contre la maladie »

Apportez votre verre dans les points de collecte ! Du 3 décembre 2010 au 3 janvier 2011, Caen la mer organise une opération spéciale collecte du verre en faveur du Téléthon. C'est une opération double : pour l'environnement et pour la lutte contre les myopathies.

Participez au Téléthon 2010, en déposant votre verre dans le point de collecte le plus proche ! Caen la mer organise pour la 4e année consécutive, une opération spéciale collecte du verre en faveur du Téléthon. Le principe de l'opération est simple, il suffit de déposer le maximum de bouteilles et de pots en verre dans les 450 points d'apport volontaire réparties sur l'ensemble du territoire de Caen la mer. Attention, pots de fleurs, vaisselle et porcelaine ne sont pas des emballages en verre. Ils sont à jeter dans la poubelle ordinaire.
Les recettes issues de la collecte du verre seront intégralement reversées au profit de l'Association Française contre les Myopathies.
Le ratio de verre collecté par an et par habitant sur l'agglomération (25 kg) est inférieur au ratio national (31 kg). Alors ne jetez plus votre verre avec les ordures ménagères, mais venez le déposer. Vous ferez ainsi un geste en « verre et contre la maladie ».

Pour la 4e année consécutive, Caen la mer organise une opération spéciale collecte du verre en faveur du Téléthon.

Deux bonnes raisons de recycler votre verre

Les fêtes sont là et le verre s'accumule dans votre cuisine.
Deux bonnes raisons de l'emmener jusqu'au point d'apport volontaire le plus proche de chez vous :
- un geste en faveur de l'environnement,
- une bonne action pour aider la recherche contre les myopathies.

Une question ?
N'hésitez pas à appeler le numéro vert de Caen la mer
N° Vert 0 800 00 14 29

ECO EMBALLAGES

AGGLOMÉRATION

Des zones d'activités plus attractives

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER VA CONSACRER PRÈS DE 40 MILLIONS D'EUROS, SUR DIX ANS, POUR DONNER UNE IDENTITÉ FORTE AUX ZONES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRES DONT ELLE A LA RESPONSABILITÉ ET RENFORCER SA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE.

CITIS, à Hérouville Saint-Clair.

Caen la mer prépare les « quartiers économiques » de demain. Pour ce faire, l'agglomération a lancé depuis plusieurs mois une étude [1] pour déterminer les solutions à engager afin de moderniser ses zones d'activités (ZA) (29 pour une superficie totale de 1 100 hectares), en prenant en compte les enjeux économiques, urbanistiques et environnementaux. « Après avoir initié des réflexions sur l'organisation des futurs quartiers résidentiels avec son Programme d'Habitat (PLH), l'agglomération adapte cette démarche aux zones à vocation économique », précise Daniel Françoise, vice-président délégué au développement économique. « La maîtrise d'une telle dynamique est un défi qui devra être en cohérence avec les documents de planification urbaine et territoriale, comme le SCoT de Caen-Métropole. »

Aujourd'hui, selon les premiers éléments du diagnostic, certaines zones parmi les plus anciennes ne correspondent plus aux critères qualitatifs et aux attentes exprimées par les PME-PMI implantées. « L'opération de rénovation est considérable, insiste l'élu. Il s'agit d'une remise à niveau des zones, dont certaines ont été pensées il y a plus de 30 ans. A terme, elles devront répondre aux besoins et aux exigences actuelles des PME-PMI : environnement, gestion des flux et des déchets, espaces verts… ». Caen la mer va ainsi consacrer une enveloppe de 40 millions d'euros, sur dix ans, pour éliminer les éléments de vétusté et les dysfonctionnements des ZA et leur donner une identité forte. Ainsi optimisées, elles libèreront des espaces, permettant de les densifier en remettant sur le marché du foncier et des bâtiments.

« Avant l'été 2011, rappelle Daniel Françoise, sur la base des éléments de conclusion apportés par le diagnostic, les élus communautaires devraient engager une stratégie globale de développement économique territorial, dans le cadre d'une dynamique de coopération et de services aux entreprises. » La force d'attractivité de Caen la mer en sera renforcée. « Selon l'Agence d'études d'urbanisme de Caen-Métropole, Caen la mer a créé, en moyenne, 1 900 emplois nouveaux par an, entre 1999 et 2007. A compter de 2012, les aménagements seront réalisés selon des priorités fixées et un calendrier adapté. Cela, pour contribuer à accroître encore le dynamisme de Caen la mer. » L'avenir se prépare décidemment aujourd'hui !

Le Campus Effiscience, à Colombelles.

[1] Lancée depuis le début de l'année 2010, cette démarche de mise à jour passe par la réalisation d'un état des lieux des contraintes physiques (foncier, bâti, réseaux…), des données qualitatives (paysage, entrée de ville…) et des données des entreprises (recensées sur la base de questionnaires et d'entretiens directs).

Daniel Françoise, vice-président délégué au développement économique.

CONCOURS DE L'INNOVATION : PLACE AUX JEUNES !

Depuis 3 ans, le concours régional « Entreprises de l'innovation » porté par l'équipe de SYNERGIA, l'agence de développement de Caen la mer, est le concours favorisant « l'esprit d'entreprendre au masculin et au féminin ». A travers cette démarche, l'ensemble des créateurs d'entreprises bénéficie de la possibilité de présenter et de tester leur projet face à un jury de professionnels. Nouveauté 2011 : une catégorie « étudiante » est ouverte afin de favoriser la création d'entreprise et l'émergence des idées chez les jeunes créateurs de moins de deux ans, les porteurs de projet ou les étudiants qui ont une idée originale, un projet innovant ou un savoir-faire nouveau. Les lauréats et lauréates gagnent des prix mais bénéficient surtout d'un accompagnement solide et professionnel pour développer leur projet. Pour y participer, il suffit d'abord de se connecter puis de s'inscrire, avant le 4 février 2011, sur le nouveau site internet dédié au concours : www.innovez-en-normandie.com

ABRÉGÉ

NormandInnov : construire l'avenir du territoire

Organisé par SYNERGIA, l'agence de développement de Caen la mer, avec le concours de Mar-Tech & Finance, NormandInnov traduit la volonté de ses partenaires (Région Basse-Normandie, DRIRE, Caen la mer, la Caisse des Dépôts, In Extenso et Orne développement) de voir l'avenir du territoire se construire par la mise en œuvre concrète de projets innovants et de qualité. Pour sa quatrième édition, les projets les plus dynamiques de la région seront présentés, le jeudi 27 janvier 2011 à Caen, sur le Campus Effiscience. Vous êtes entrepreneur ou responsable d'un laboratoire de recherche, vous souhaitez présenter votre innovation à des partenaires industriels, des investisseurs (Business Angels, Capitaux-risqueurs…) ? Cette journée est pour vous. Informations : www.normandinnov.com

AGGLOMÉRATION

Des entreprises primées

A TRAVERS DEUX INITIATIVES (INPI ET AQM [1]), DES ENTREPRISES DE L'AGGLOMÉRATION ONT ÉTÉ RÉCOMPENSÉES.

Emmanuel Veillard (à gauche), gérant de LCS.

Jean Philippe Cousin, directeur général délégué de Filt.

Les PME qui inscrivent la propriété industrielle dans leur stratégie de développement ont de meilleures performances économiques que les autres. C'est cette dimension que l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) distingue chaque année à travers ses Trophées de l'innovation en récompensant des PME-PMI pour leur politique en matière d'innovation et de propriété industrielle (2).

FILT : DU FILET DE PÊCHE AU PORTE-BÉBÉ

Créée en 1860, la société Filt, installée à Caen, conçoit, fabrique et commercialise des filets et des cordons. Dotée d'un outil industriel afin de confectionner différents produits en capitalisant sur ses connaissances et son savoir faire, des marchés se sont ainsi ouverts à l'entreprise notamment l'alimentaire, l'automobile, la mytiliculture, le nautisme, la chasse, l'alimentaire et le conditionnement. Parallèlement, la société a négocié une licence sur un porte-bébé qu'elle commercialise. Les contacts avec le marché de la puériculture ont incité l'entreprise à mettre au point une écharpe porte-bébé en filet qui a été lancée sur le marché à l'été 2010.

LCS : DES LENTILLES DE CONTACT SUR MESURE

La société LCS fabrique des lentilles de contact depuis 25 ans. Elle a été rachetée en 2000 par son actuel dirigeant, Emmanuel Veillard. Le marché de la lentille de contact étant dominé par de grands acteurs, la société a choisi de se diriger vers le marché des lentilles de prescription, taillées sur mesure. Ces produits permettent de corriger tous les défauts visuels, des plus communs (myopie, astigmatisme, presbytie ...) aux plus spécifiques (forts astigmatismes, kératocône, traumatismes etc...).

LES BONNES PRATIQUES DE L'AQM

L'AQM (Association Qualité Management) de Basse-Normandie se consacre à la promotion des démarches Qualité et Management dans notre région. Ses domaines de compétences sont orientés vers le développement durable, l'intelligence économique, la performance, l'excellence, la sécurité, la santé... Pour l'année 2010, elle a récompensé différentes bonnes pratiques d'entreprises de l'agglomération.

– Catégorie Intelligence Economique :

• Composé de différents services de l'Etat, le COSE (Caen) a réalisé un Passeport pour la protection de l'information stratégique des entreprises.

– Catégorie Amélioration continue :

• Renault Trucks (Blainville-sur-Orne) pour un choix de références par code couleurs diminuant la charge cognitive et le risque d'erreurs de l'opérateur ;

• Snori (Mondeville) pour son évaluation des fournisseurs.

– Catégorie Responsabilité sociétale des entreprises :

• NXP (Colombelles) pour son Campus Job Dating, forum de recrutement local spécialisé dans les hautes technologies ;

• EDF (Hérouville Saint Clair) pour son Plan de Déplacements Entreprise.

– Catégorie l'Homme au cœur de l'entreprise :

• Masselin Fabrication (Cormelles-le-Royal) permettant à un opérateur soudeur de se réorienter vers un poste administratif.

(1) Institut national de la propriété industrielle et Association Qualité Management.

(2) L'INPI récompense aussi des organismes de recherche et laboratoires qui ont su valoriser leur R&D grâce à la propriété industrielle.

ABRÉGÉ

Hamelin devient n° 1 européen des enveloppes

Déjà leader sur le marché des articles de papeterie avec ses marques locomotives (Oxford, Elba et Canson), le groupe caennais appose aussi son cachet sur celui des enveloppes. Pour cela, Hamelin a fusionné, en septembre 2010, sa division enveloppes (basée à Hérouville Saint-Clair) avec le groupe suédois Bong Ljungdahl, son partenaire depuis 2004. Ensemble, les deux entreprises ont créé Bong (dont Hamelin est actionnaire majoritaire), leader européen du secteur (370 millions d'euros de chiffre d'affaires, 2 400 salariés) et coté à la Bourse de Stockholm. Un rapprochement bien expédié !

Caen la mer : horizon 2020

Depuis la publication dans Sillage n°24 (septembre 2009) du projet d'agglomération (1) et de la présentation des principaux projets qui le composent, il est utile de faire un point sur l'état d'avancement des opérations engagées par Caen la mer, un an et demi après l'adoption du projet d'agglomération par le conseil communautaire (en juin 2009). A noter : les budgets annoncés sont « bruts », uniquement prévisionnels, et ils comprennent les subventions possibles.

Priorité1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

• **Objectif stratégique n° 1**
Une agglomération «capitale de l'innovation» qui attire les fonctions métropolitaines supérieures
• **Objectif stratégique n° 2**
Attirer, soutenir et fidéliser entreprises et emplois
Objectif stratégique n° 3
Le tourisme : un secteur économique à investir

Priorité2
Logement et solidarité

• **Objectif stratégique n° 4**
L'habitat : relancer et densifier
• **Objectif stratégique n° 5**
Caen la mer : une agglomération solidaire

Priorité3
Mobilité, accessibilité et transports publics

• **Objectif stratégique n° 6**
Des modes de déplacements cohérents et doux
• **Objectif stratégique n° 7**
Une agglomération mieux équilibrée, donc plus ouverte et plus attractive

Priorité4
Culture et sports

• **Objectif stratégique n° 8**
Elargir et diversifier l'offre sportive
• **Objectif stratégique n° 9**
La culture pensée à l'échelle de l'agglomération

Priorité5
Le développement durable au cœur de chaque action

• **Objectif stratégique n° 10**
L'agenda 21 : des engagements coordonnés et mobilisateurs
• **Objectif stratégique n° 11**
Garantir une approche globale de l'éco-responsabilité
• **Objectif stratégique n° 12**
Développer la solidarité et la citoyenneté intercommunales

(1) : version adoptée au Conseil communautaire du 1er octobre 2010 après examen par le Conseil de développement (lire sa composition page 16).

Construire ensemble

En juin 2009, les élus du conseil communautaire adoptaient un projet d'agglomération, détaillant les priorités et les projets de Caen la mer pour les années à venir. Quelques semaines plus tard, ce projet d'agglomération vous était présenté dans le supplément du numéro 24 de Sillage accompagné d'une carte situant les principaux projets à l'horizon 2020.
C'était il y a un an. Depuis, bien des choses ont évolué. Beaucoup de projets sont entrés en phase opérationnelle et certains sont d'ores et déjà réalisés. Ce dossier est donc pour nous l'occasion de vous présenter l'état d'avancement du projet d'agglomération. Nous republions la carte des projets dans une version mise à jour.
Vous pourrez suivre, d'année en année, le travail des conseillers communautaires et des services de Caen la mer. Vous aurez ainsi, je l'espère, tous les éléments pour estimer le travail accompli par vos élus.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

Horizon 2020 : dessiner une agglo

Priorité 1
Compétitivité, rayonnement et prospérité

1a Implantation d'un Datacenter : centrale de stockage numérique mutualisée à destination de la filière locale des technologies de l'information et de la communication.
10 000 000 €
A l'étude

1b Implantation d'un ENE : espace numérique dédié aux entreprises et à l'innovation. Ouverture au premier semestre 2011.
970 000 €
En cours

2 SPIRAL II : participation à un nouvel équipement de recherche.
5 600 000 €
En cours

3 CYCERON : extension du centre de recherche, participation à l'immobilier.
1 000 000 €
Réalisé

4 UFR Médecine : participation à la restructuration.
2 000 000 €
En cours

5 Extension ENSICAEN (phase 2) : poursuite de l'agrandissement de l'école d'ingénieurs.
18 500 000 €
En cours

6 Plateau nord : création d'un parc scientifique, universitaire et d'entreprises.
A l'étude

7 Cluster « écoénergie et écoconstruction » : études pour la reconversion du site du 18ème régiment de transmission par un cluster (filière complète recherche/formation/production) lié à l'écoénergie et à l'écoconstruction.
A l'étude

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

8 Zone commerciale de Fleury-sur-Orne : développement d'un grand espace commercial autour des projets IKEA. Ouverture en novembre 2011.
(soit 150 000 000 d'euros d'investissements)
En cours

9 Réalisation de pépinières et hôtels d'entreprises
18 000 000 €
En cours

10 Ardenne : études pour la création d'une nouvelle zone d'activités économiques.
A l'étude

11 Campus technologique : réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
4 800 000 €
Réalisé

12 Clos de la Hogue : réalisation d'une nouvelle zone d'activités économiques.
En cours

13 Lazarro III : études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
En cours

14 Martray 2 : études pour l'agrandissement de la zone d'activités économiques.
A l'étude

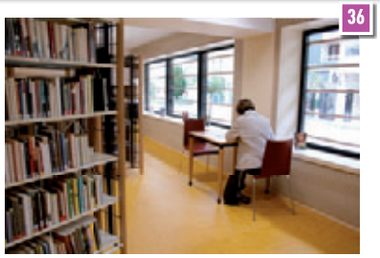

Priorité 2
Logement et solidarité

15 Accueil gens du voyage : création d'un nouveau terrain.
A l'étude

16 Accueil gens du voyage : création d'un nouveau terrain à Bretteville-sur-Odon.
1 500 000 €
En cours

17 Accueil gens du voyage : création d'un terrain de grands rassemblements.
A l'étude

18 Terrain Poincaré :
* relogement des familles sédentarisées.
En cours
* réalisation d'un projet d'habitat adapté.
A l'étude

19 Cap Horn : reconstruction du centre d'hébergement d'urgence.
2 800 000 €
En cours

20 Ifs plaine nord-est : zone communautaire d'habitat, 2 hectares.
8 610 000 €
En cours

21 Jean Jaurès : zone communautaire d'habitat, 18 hectares, environ 800 logements. Livraison des premiers logements en 2012.
16 000 000 €
En cours

22 La Maslière : zone communautaire d'habitat,
37 hectares, 9 premiers hectare à l'étude.
7 040 000 €
A l'étude

23 Les Hauts de l'Orne : zone communautaire d'habitat, 90 hectares, environ 1 800 logements.
70 000 000 €
En cours

mération équilibrée et ambitieuse

Priorité3
Mobilité, accessibilité et transports publics

24 Boulevard de l'espérance :
2 900 000 €
A l'étude

25 Prolongement boulevard Weygand :
35 000 000 €
A l'étude

26 Boulevard Urbain Nord (tronçon est) :
30 000 000 €
A l'étude

27 Boulevard des pépinières et échangeur :
33 000 000 €
A l'étude

28 Boulevard industriel
33 000 000 €
A l'étude

29 Périphérique nord : participation à la mise en sécurité.
5 720 000 €
A l'étude

30 Liaison Demi-Lune/Porte d'Angleterre : étude pour la réalisation de la liaison via la presqu'île de Caen.
300 000 €
En cours

31 Digues et épis : travaux et entretien.
1 000 000 €

32 Maintien des fonctionnalités actuelles de l'aéroport :
* resurfaçage de la piste et mise aux normes.
6 700 000 €
Réalisé
* étude de développement.
En cours

33 Gare SNCF 1 : participation aux études et aux travaux pour l'accessibilité « PMR » (personnes à mobilité réduite) de la gare de Caen.
780 000 €
En cours

34 Gare SNCF 2 : participation à l'expérimentation (sur 3 ans) d'une liaison TGV Caen/Roissy/Dijon.
700 000 € par an
Réalisé

Priorité4
Culture et sports

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

35 BMVR : réalisation d'une bibliothèque médiathèque à vocation régionale (BMVR) sur la presqu'île de Caen. Ouverture mai 2015.
51 000 000 €
En cours

36 Bibliothèque Folie-Couvrechef : travaux et déménagement.
1 000 000 €
Réalisé

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

37 Stade nautique :
* travaux de mise en sécurité, d'accessibilité et de confort.
2 100 000 €
Réalisé
* reconstruction sur site. Fin des travaux décembre 2014.
27 000 000 €
En cours

Priorité5
Le développement durable au cœur de chaque action

38 Aménagement des parcs péri urbains
4 000 000 €
1 - PPU Cambes
2 - PPU Orne-Odon
3 - PPU Vallée du Dan
4 - PPU Abbaye d'Ardenne
En cours

39 Géomines : nouveau réseau de collecte des eaux usées (9 km).
8 700 000 €
Réalisé

D'AUTRES PROJETS SUR TOUTE L'AGGLOMÉRATION :

Priorité1

• Aides à l'implantation d'entreprises :
19 000 000 € sur 6 ans.
En cours

• Restructuration des zones d'activités économiques existantes :
40 000 000 € sur 10 ans.
A l'étude

• Réalisation de nouvelles zones d'activités économiques :
37 000 000 €.
En cours

• Maison des syndicats :
réalisation d'une nouvelle structure.
En cours

• CIDEME sud : études pour la réalisation d'une nouvelle structure au sud de l'agglomération.
A l'étude

• Economie du livre : études pour la création d'un cluster (filière complète recherche/formation/production) autour de l'économie du livre.
A l'étude

Priorité2

Pour lire ce code, utilisez un lecteur Datamatrix.

• Programme local de l'habitat (PLH) :
Programme 2010-2015 validé par le conseil communautaire du 1er octobre 2010.
Le PLH sera définitif après examen par les conseils municipaux des 29 communes, par l'Etat et par le SCoT.
33 371 000 € en investissement et 6 800 000 € en fonctionnement
En cours

• Zones communautaires d'habitat (ZCH) : études sur de nouvelles zones
1 100 000 €
A l'étude

• Bâtiments communautaires : entretien et travaux.
7 800 000 € sur 6 ans.
En cours

Priorité3

• Parcs relais : études pour la réalisation d'un schéma des parcs relais.
100 000 €
En cours

• Réseau cyclable communautaire : mise en œuvre directe et participation aux projets communaux.
6 200 000 €
En cours

• Transports en commun : (Viacités) études pour la création d'une 2ème ligne « TSCP » (transports en commun en site propre).
En cours

• Transports en commun : (Viacités) mise en œuvre du nouveau réseau (septembre 2009).
-> Augmentation de 1,3 M€ par an de la participation de Caen la mer à Viacités (total pour 2010 : 10,5 M€).
Réalisé

• Plan de déplacements : participation aux plans de déplacements des entreprises.
En cours

Priorité4

• Réseau de lecture publique :
mise en œuvre et animations d'un réseau de bibliothèques de proximité.
A l'étude

• Complexe nautique sud : étude pour la création d'un nouvel équipement sportif.
A l'étude

Priorité5

• Nouvelle déchèterie : étude et travaux pour compléter le réseau communautaire.
A l'étude

• Nouvel agenda 21 : pour coordonner l'ensemble des politiques de l'agglomération dans une même logique de développement durable.
Lancement au premier semestre 2011.
En cours

Liste des membres du conseil de développement *

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, TOURISME ET RECHERCHE

Chambre de Commerce et d'Industrie : Gérard DELAUNAY
Chambre de Métiers et de l'Artisanat : Serge TURPIN
Chambre d'Agriculture du Calvados : Marc VAN DOORNE
La Poste : Agnès GRANGE
Renault Trucks : Amaury D'ANSELME
Agrial : Michel ORIAC
Legallais Bouchard SAS : Christophe REGNIER
Segece : Jérôme PREVOST
Les Vitrines de Caen : Jean-Pierre BEAUDOUIN
Brittany Ferries : Gilles BIDAMANT
V1 D2 : Marc LEFEBVRE
NXP : Stéphane BOUYEURE
COORACE Basse-Normandie : Jacqueline SAINT-YVES
CFDT : en attente de désignation
CGT : Gilles PRUNIER
CGPME : Evelyne DUBOIS-VERRIEN
Office de Tourisme de Caen : Frédérique GERVAIS
GANIL : Antoine KAHWATI
Orange Labs : Rémi DUPUY
Association ARCHADE : Michel DROUET

ENVIRONNEMENT, HABITAT ET CADRE DE VIE

GRAPE : Jean-Louis ESTIVAL
ARPE Basse Normandie : Sébastien DESLOQUES
Biomasse Normandie : Jacques GARNIER
SNCF : Marc DOISNEAU
Keolis Normandie : Christian BOUYER
Association Dérailleurs : Jean-Noël DURAND
VEOLIA Eau : Jean-Michel BODENES
SEDELKA : Malek REZGUI
Calvados Habitat : Jean-Marc VIGNES
L'Aiscal : Jean-Pierre PORTIER
SAFER : Stéphane HAMON

EDUCATION, CULTURE ET SPORT

Université de Caen : en attente de désignation
Ecole de Management de Normandie : Jean-Guy BERNARD
ENSI : Dominique GOUTTE
AFPA : Cyril BARRANCO
CFA-BTP Caen "Jean Hochet" : Denis COSTARD
PEEP : Christian DECOURTY
FCPE : Didier MOTHELAY
SYNDEAC : Jean LAMBERT-WILD
SYNAVI : Romuald DUVAL
Mémorial de Caen : Stéphane GRIMALDI
AE14 : Gulderen CELIK
Conquérant Badminton Club de Caen : Pascal VENENDY
Entente nautique caennaise : Philippe THIEUW

SECTEUR SOCIAL ET FAMILIAL

MEFAC : en attente de désignation
Pôle Emploi - Direction régionale : Anne-Marie CAILLET
Centre François Baclesse : Khaled MEFLAH
Médecin généraliste : Jean-Jacques SIBIREFF
CAF : Jean-Claude BURGER
UDAF : Rémi GUILLEUX
ADMR : Jacqueline LEBARBIER
A.P.A.E.I. Les Papillons Blancs : Patrick MAINCENT
Les restos du Cœur : Martine PREVOST
ADEIC 14 : Jeanine DUBOIS

SECTEUR ASSOCIATIF

AAPPMA UNION GAULE ET GARDON
CAENNAIS : Roger POTARD
PASSADO 14 : Patrick GENVRESSE
Association Defi Elan : Daniel HEBERT
Société des Amis du musée des Beaux-Arts : Christian FERRE
Centre d'Information de la Jeunesse : Mustapha EL ATTAR
Association Mémoire de fer : Benjamin PEREZ
Association LAMIDO : Michel ANGER
Association loisirs jeunesse Entre Thue et Mue : Sarah IUNG
Club de voile - Langrune sur mer : Daniel OUTIN
Entente Sportive de Troarn : Françoise CAPDEVILLE

PERSONNES QUALIFIÉES

Laurent CHEMLA
Gérard VAN CAENEGEM
Jacques VANHERLE
Anne-Marie FIXOT
Tierno MONENEMBO
Henri-Alain RAULT

** Nouvelle publication suite à une erreur d'édition dans Sillage n°28.*

CONSERVATOIRE

Un centre de ressources handicap, musique et danse

LE CONSERVATOIRE DE CAEN HÉBERGE DEPUIS LE 1ER OCTOBRE UN CENTRE DE RESSOURCES RÉGIONAL AUTOUR DES PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES ACCESSIBLES AUX PERSONNES HANDICAPÉES. OBJECTIF : DÉVELOPPER L'OFFRE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE.

Apprendre à jouer d'un instrument de musique est une pratique à laquelle trop peu de personnes handicapées ont accès. Dans toute la région, elles étaient seulement 97, selon une étude menée en 2007 auprès de l'association des directeurs des conservatoires et écoles de musique de Basse-Normandie.
Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, qui rend obligatoire l'accès des établissements publics aux personnes handicapées, le Conservatoire à rayonnement régional de Caen a réfléchi au moyen d'ouvrir plus largement les pratiques artistiques et culturelles aux personnes souffrant d'une déficience physique et/ou mentale. La création d'un centre de ressources handicap, musique et danse en est l'aboutissement.

Orchestrer l'offre et la demande

Fort de son expérience dans l'enseignement musical et auprès d'un public handicapé, Laurent Lebouteiller assure l'animation et la coordination de cette nouvelle structure depuis le 1er octobre 2010. Tel un homme orchestre, son rôle est à la fois d'accompagner le développement d'une offre adaptée sur toute la région, et d'orienter les personnes handicapées en fonction de leurs demandes et de leur situation.
Le centre de ressources s'adresse ainsi à toute personne handicapée souhaitant pratiquer une activité, et à toutes les structures (écoles de musique, Instituts Médico-Éducatifs…) qui souhaitent mettre en place des actions en faveur des personnes handicapées. « Ce peut être un projet de création musicale, des cours de musique, mais aussi la participation à un concert, à une répétition », cite en exemple Laurent Lebouteiller.

Des projets lancés

Hébergé au Conservatoire de Caen, le centre de ressources handicap, musique et danse est financé par Caen la mer, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Conseil général du Calvados. Les projets du centre ne manquent pas. Deux créations musicales adaptées sont en cours. Elles associent dans chaque cas des élèves de musique et de conservatoires avec des enfants des Instituts Médico-Éducatifs de Caen, Fleury-sur-Orne, Saint-Vigor-le-Grand… « L'objectif est de rassembler autour d'une œuvre des enfants d'univers différents », souligne Laurent Lebouteiller. Un guide est aussi dans les cartons pour recenser sur toute la Basse-Normandie l'offre de pratiques culturelles dans les domaines de la musique et de la danse.
Le centre s'est fixé plusieurs ambitions : augmenter de 20% l'accueil des personnes en situation de handicap ces trois prochaines années, et trouver une solution à 40% des demandes. Un mois après sa création, toutes – soit une trentaine – avaient déjà été honorées. Le « la » est donné.

Contact

Laurent Lebouteiller
Centre de ressources Handicap & Musique
Tél. : 06 78 49 40 06
Mél : l.lebouteiller@agglo-caen.fr

BAO-PAO, un instrument assisté par ordinateur

C'est un drôle d'instrument composé de quatre arcs métalliques avec laser intégré, convertisseur numérique, ordinateur avec logiciel spécifique, haut-parleurs… Un outil révolutionnaire pour l'apprentissage musical des personnes handicapées. Le BAO-PAO est d'un usage intuitif : le musicien n'a qu'à traverser le laser à l'aide d'une baguette ou toute autre partie du corps pour produire un son. Le centre de ressources handicap, musique et danse souhaite en faire l'acquisition. « Cela représente un investissement de 17 000 € avec la formation », indique Aurélie Grosse, responsable du club des mécènes du Conservatoire, Appassionato. Le BAO-PAO est destiné à un usage collectif : à la fois au Conservatoire mais aussi au sein de toute institution qui en fera la demande.

Contact mécénat : Aurélie Grosse
Tél. : 02 14 37 29 74 – mél : a.grosse@agglo-caen.fr

ABRÉGÉ

Prêt de livres électroniques

Depuis le 21 septembre 2010, la bibliothèque de Caen la mer prête des livres électroniques pour une durée de trois semaines. Ces prêts sont gratuits, sans caution, mais soumis à la signature d'une charte de prêt. Chaque tablette numérique contient 20 titres libres de droits de plusieurs auteurs (La Fontaine, Maupassant, Pirandello, Wilde, Austen…). Certains titres sont en langues étrangères. Le choix est identique pour toutes les tablettes et sera renouvelé régulièrement. Les prêts et les retours s'effectuent au bureau des renseignements du secteur adultes de la bibliothèque du centre ville de Caen.

Plongée dans les mondes imaginaires

Après la bande-dessinée puis la femme, ces deux dernières années, la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair a choisi les « mondes imaginaires » comme thématique pour l'année 2011. Une invitation à la rêverie, au merveilleux, et l'occasion de (re)découvrir différents genres qu'on retrouve dans les livres comme au cinéma ou dans les arts plastiques : fantastique, science-fiction, fantasy…
Au programme : rencontres d'auteurs, ateliers d'écriture, expositions, émissions de radio… Pour tous les publics à partir de deux ans.

CAFÉ DES IMAGES

Le grand écran s'ouvre aux petits

APRÈS LE CINÉ-CLUB POUR LES 8-12 ANS, LE CAFÉ DES IMAGES A IMAGINÉ LE CINÉ-CONTE POUR LES 2-5 ANS. DEUX INITIATIVES ORIGINALES POUR METTRE LE CINÉMA À LA PORTÉE DES ENFANTS.

« Un, deux, trois, et hop ! » Le rideau rouge s'ouvre sur un grand écran. Dans la salle de cinéma, les yeux l'illuminent. « Oh la grande télé ! ». Mélanie Tellini n'a pas de baguette magique, mais la responsabilité du secteur « enfance et jeunesse » du Café des Images. Avec le projectionniste de la salle, ils mettent en scène le 7e art pour les tout petits.

Depuis deux ans, le cinéma prolonge « l'heure du conte » organisée par la bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair par une projection en salle. Les deux histoires sont liées. Dans la même heure, les enfants n'ont qu'à passer d'une structure à l'autre, de la lecture à l'image animée. « C'est leur première expérience cinématographique, explique Mélanie, et nous cherchons à leur faire comprendre simplement ce qu'est un film. » Le projectionniste montre la bobine de film aux enfants avant de disparaître dans sa cabine. La lumière s'éteint et le projecteur s'allume. Magique !

Après le film, les enfants livrent leurs impressions et quittent la salle avec un petit échantillon de pellicule en poche. La séance a lieu tous les premiers mercredis du mois (prochain rendez-vous le 5 janvier). Elle est gratuite et réservée aux enfants âgés de 2 à 5 ans, accompagnés d'un parent ou d'une nounou. La salle dispose de 65 places. Réservation un mois à l'avance à l'accueil de la bibliothèque.

Mercredi 13 octobre, quartier de la Grande Delle à Hérouville-Saint-Clair. Le réalisateur Romain Goupil échange avec les jeunes du ciné-club du Café des Images.

Un club pour s'initier au 7e art

Leurs aînés ont accès au ciné-club du Café des Images. Imaginé par la dramaturge et metteur en scène Véronique Piantino pour les 8-12 ans, le club existe depuis 15 ans. Les premiers ciné-kids sont devenus des adolescents, souvent restés accros au cinéma. Le principe est le suivant : 30 à 40 jeunes se retrouvent sept fois par an autour d'un film et d'un professionnel du cinéma pour échanger sur le film lui-même ou découvrir les coulisses et mettre en pratique. « Les jeunes acquièrent un œil critique, apprennent à se forger une opinion et une culture cinématographique », détaille Mélanie. La projection est suivie d'un goûter puis d'une rencontre ou d'un atelier de pratique.

Le réalisateur Romain Goupil a animé le premier rendez-vous en octobre, pour la sortie de son film « Les mains en l'air ». Un échange animé et convivial s'en est suivi, ponctué de nombreuses questions très concrètes des jeunes cinéphiles. En novembre, ils ont découvert le cinéma burlesque des années 1960 avec « Yoyo » de Pierre Etaix et ont joué à « faire le clown », avec deux comédiens. En décembre, ils s'initieront aux techniques du manga et du cinéma d'animation japonais avec « Summer wars », avant d'embarquer pour les plaines mongoles en janvier...

ABRÉGÉ

Eric Lengereau à la tête de l'ésam

Depuis le 1er octobre, Eric Lengereau est à la tête de l'école supérieure d'arts & médias de Caen. Architecte-urbaniste et historien de l'architecture, il dirige pendant dix ans le bureau de la Recherche architecturale, urbaine et paysagère au Ministère de la Culture et de la Communication. Après avoir travaillé dans diverses agences en Europe et aux Etats-Unis, il soutient une thèse à Paris 1 et consacre ses activités universitaires aux politiques publiques d'aménagement de l'espace (*L'Etat et l'architecture. Une politique publique ?* Picard 2001). Au Ministère, il dirige la publication d'un ouvrage collectif : *Architecture et construction des savoirs. Quelle recherche doctorale ?* (Recherches 2008). En 2008 et 2009, il coordonne la Consultation internationale sur « Le grand pari de l'agglomération parisienne ». Il travaille actuellement à l'élaboration d'un « Vocabulaire de l'architecture contemporaine ».

ésam : toute l'info en ligne

La charte graphique du site a été réalisée par le studio Camping Design qui a déjà réalisé la charte graphique de l'école supérieure d'arts & médias de Caen la mer (ésam Caen), les premières déclinaisons de la charte (livret de l'étudiant, brochure de programmation culturelle, catalogue des cours grand public, papeterie, affiches, etc.) ainsi que la signalétique intérieure du bâtiment. Le site va permettre à l'internaute de trouver rapidement les informations concernant les différentes activités (enseignement supérieur, cours grand public et programmation culturelle) mais également d'avoir un aperçu de ce qui se passe à l'intérieur de l'école (notamment via des blogs qui vont prochainement être mis en place).

Une seule adresse : www.esamcaen.fr

Les équipements culturels – adresses et contacts

Conservatoire à rayonnement régional, musique et danse
1, rue du Carel 14050 Caen cedex 4
Tél. : 02 31 30 46 70
Mail : conservatoire@agglo-caen.fr

Orchestre de Caen
1, rue du Carel 14050
Caen cedex 4
Tél : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86
Mail : billeterie-orchestre
@agglo-caen.fr

École Supérieure d'Arts et Médias
17, quai Caffarelli
Tél. : 02 14 37 25 00

Théâtre du Champ Exquis
B.P. 20 Blainville sur Orne
Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr

Bibliothèque Centrale de Caen
Place Louis-Guillouard
14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00
Mail :
bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87
6, rue Jean-Racine
Mail : bibliotheque.cheminvert
@agglo-caen.fr

Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84
37, rue des Boutiques (à partir d'octobre : 3, rue des Boutiques)
Mail : bibliotheque.foliecouvre-chef@agglo-caen.fr

Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83
MJC 10, rue des Bouviers
Mail : bibliotheque.gueriniere
@agglo-caen.fr

Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85
60, rue Gal-Moulin
Mail : bibliotheque.maladrerie
@agglo-caen.fr

Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81
17, place Champlain
Mail : bibliotheque.pierreheuze
@agglo-caen.fr

Grâce-de-Dieu
Espace Malraux / Tél. : 02 14 37 29 82
Mail : bibliotheque.gracededieu
@agglo-caen.fr

Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86
18, av. des Chevaliers
Mail : bibliotheque.venoix
@agglo-caen.fr

Bibliobus
Place Louis-Guillouard 14053 Caen Cedex
Tél : 02 31 30 47 00
Mail : bibliotheque.caen@agglo-caen.fr

Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre
14 200 Hérouville-st-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail : bibliherouville@agglo-caen.fr

Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade François-Mitterrand
BP 45 14 123 Ifs
Tél. : 02 14 37 29 93
Mail : bibli.ifs@agglo-caen.fr

THÉÂTRE DU CHAMP EXQUIS

Printemps rime avec Ribambelle

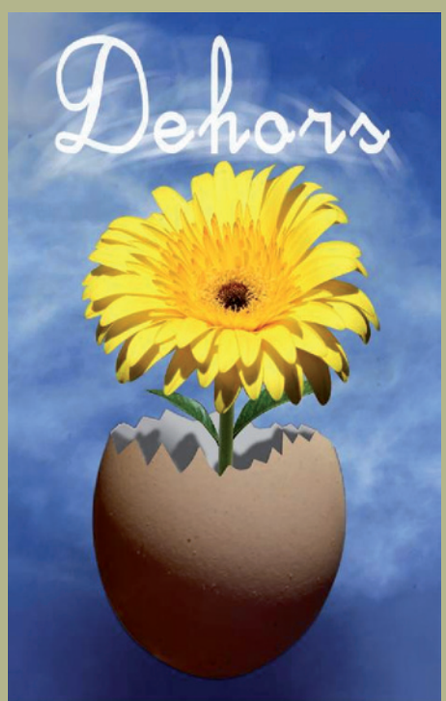

Comme l'hirondelle, Ribambelle fait le printemps. La 13e édition du festival régional jeune public (réservé aux 0 à 12 ans) occupera à nouveau le plateau du Théâtre du Champ Exquis (le TCE), entre le 20 mars et le 14 avril 2011. Soutenu par Caen la mer, le TCE dirigé par Laure Rungette, est à la fois une compagnie et un lieu de programmation qui développe un travail à l'échelle de tout le territoire, en particulier avec son « École du Spectateur ». L'édition 2011 de Ribambelle proposera en ouverture la conférence « Les bébés au théâtre, pourquoi, comment les accompagner ? » animée par Patrick Ben Soussan, pédo-psychiatre, praticien spécialiste des centres de lutte contre le cancer. Après ce premier temps fort, le TCE proposera la reprise de Dehors, sa création « maison ». A noter également sur vos tablettes les deux collaborations avec l'Orchestre de Caen : le duo de guitares classiques Duo Affretando et le mini-concert Autour du Jazz.

Renseignements : www.champexquis.com

ABRÉGÉ

Caen vu par... ses réalisateurs

À l'occasion des 50 ans du cinéma Lux, un film collectif de 14 courts-métrages tournés dans la ville par autant de cinéastes caennais, a vu le jour fin novembre. « Caen vu par... ses réalisateurs », savoureuse compilation de regards tantôt drôles, dramatiques ou poétiques sur la ville, est un projet du RADAR Normandie (Réseau d'Accompagnement et de Développement de l'Audiovisuel en Région) et de la jeune société de production Mandragore Films. Projeté le 27 novembre au Théâtre de Caen, puis depuis le 8 décembre (sortie officielle) au Lux, « Caen vu par » est aussi disponible en DVD.
Renseignements et bande-annonce sur le site caenvupar.com

Par-Courts Croisés en bus

L'association Espace Jean Vilar a envie de sortir de son théâtre, situé à Ifs, pour aller à la rencontre de ses voisins de Caen la mer... L'équipe a concocté « Par-Courts Croisés », un événement itinérant qui va fédérer les énergies des habitants. Trois circuits en bus ont été élaborés, en associant les villes afin de partager ensemble le plaisir de la représentation. Durant 3 jours, le public pourra découvrir 9 spectacles dans 9 communes partenaires (3 courts spectacles par jour), il suffit de choisir sa ville de départ (Bénouville, Caen, Éterville, Fleury-sur-Orne, Hérouville Saint-Clair, Hermanville-sur-Mer, Ifs, Saint-Aubin-d'Arquenay, Saint-Contest) et un bus, dans lequel des surprises les attendent... les conduira sur place. **Renseignements au 02 31 82 69 69 ou www.espace-jean-vilar.com**

Un lieu / Une image

Lire à la Folie...

Lumineuse, accessible et spacieuse, la nouvelle bibliothèque de la Folie-Couvrechef s'est adaptée aux usagers. Tous les publics s'y croiseront désormais. Dans ses locaux (en rez-de-chaussée) de la rue des Boutiques, la nouvelle bibliothèque de la Folie-Couvrechef favorise les échanges en offrant un réel confort aux usagers. Jeunes et adultes peuvent se rencontrer autour des documentaires, les espaces aérés mêlent publics handicapés ou en difficulté avec le grand public, musiciens et amateurs de livres d'art... La bibliothèque est membre du réseau des bibliothèques de Caen la mer. « Plus confortable, elle permet de valoriser les collections qui sont regroupées et présentées différemment, présente Noëlla Du Plessis, directrice de la bibliothèque de Caen. Désormais, les documentaires adultes et jeunesse sont associés sur les mêmes rayonnages. Un pôle Art regroupe les documents sur tous supports (livres et CD musicaux) et un espace « Lire un peu beaucoup » accueille le public éloigné de la lecture. Renseignements au 02 14 37 29 84 ou bibliotheque.foliecouvrechef@agglo-caen.fr

Les équipements sportifs – adresses et contacts

Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse
Tél. : 02 31 82 29 87
Mail : cinemalux@cinemalux.org

Café des images
4, Square du théâtre
B.P. 51
14202 Hérouville Saint Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70
Mail : cdi@cafedesimages.fr

Espace Jean Vilar
Square de Niederwerrn
14 123 Ifs-Plaine
Tél. : 02 31 82 72 72
Mail : accueil.ejv@free.fr

Patinoire
8 rue Jean de la Varende 14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40
Serveur vocal : 02 14 37 29 70
Mail : patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr

Stade nautique
Avenue Albert-Sorel
14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr

Piscine Chemin-Vert
42 rue de Champagne
14000 Caen
Tél. : 02 31 73 08 79
Mail : piscine.cheminvert@agglo-caen.fr

Piscine Grâce-de-Dieu
60 avenue Père Charles de Foucauld
14000 Caen
Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr

Piscine Montmorency
16, rue des Bouvines
14200 Hérouville Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00
Mail : piscine.montmorency@agglo-caen.fr

Retrouvez tous nos équipements sur : www.caenlamer.fr

PORTRAIT

Crampons aiguilles

LES RUGBYWOMEN DE CAEN ÉVOLUENT EN PREMIÈRE DIVISION, AU PLUS HAUT NIVEAU FRANÇAIS. L'ÉQUIPE COMPTE MÊME PLUSIEURS INTERNATIONALES, SÉLECTIONNÉES POUR LA DERNIÈRE COUPE DU MONDE, EN 2010. CONTRAIREMENT AUX IDÉES REÇUES, LE RUGBY EST PEUT-ÊTRE BIEN, À CAEN, UN SPORT DE « GONZESSES »... LA PREUVE PAR XV.

Carnet

L'Ovalie Caennaise émane de la section féminine du Caen Rugby Club, championne de France en 1999, 2000 puis 2002.
Depuis son émancipation en 2003, l'Ovalie a été vice-championne de France en 2004, 2005 et 2007. La composition de l'équipe pour la saison 2010-2011 : Marie-Pierre Arthur, Léa Belhoste, Sandrine Boisseau, Marion Bouquet, Elodie Czapski, Solveig de la Hougue, Océane Delannoy, Marianne Dubois, Maïmiti Duteil, Julie Duval, Mélissa et Leslie Groenwont, Elodie Guillemot, Nathalie Haubert, Nadège Labbey, Aurélie Lambert, Ophélie Lanos, Chloé Lapasset, Céline Lemaitre, Emmy Lemesle, Marina Lemonnier, Virginie Letellier, Anaïs Marie, Annabelle Monget, Elodie Morin, Jennie Ohlin, Mélanie Pavee, Aliénor Pol, Stéphanie Provost, Sandra Rabier, Rebecca Requier, Cindy Reynaud, Angélique Ruel, Aurore et Natacha Sobolak, Mathilde Tapin, Sophie Vallé et Amandine Vaupré.

Un mercredi soir, un peu avant le début de l'entraînement, au stade du Chemin Vert à Caen. Le vestiaire se remplit. Les bises claquent, les rires fusent, et les straps se collent aux cuisses. Ambiance. Celle d'une bande de copines qui se retrouvent. Même si elles se voient presque tous les soirs. Lundi : gestuelle ; mardi : musculation ; mercredi et vendredi : entraînement collectif avant le match du dimanche. Le tout, après le travail, car le rugby féminin est encore 100 % amateur. Pas toujours facile pour les « filles » de l'Ovalie de jongler entre vie privée, professionnelle et sportive. Une contrepartie nécessaire pour évoluer au plus haut niveau français, et même international. Depuis 2003, le capitanat du XV de France féminin est l'apanage des Caennaises. Lors de la dernière Coupe du Monde, qui s'est déroulée cet été, Sandra Rabier, également capitaine de l'Ovalie, a été désignée pour tenir le rôle pour la deuxième fois. Suivie par Nadège Labbey, Stéphanie Provost et Amandine Vaupré, sélectionnées, elles aussi, pour cette aventure « avant tout humaine et très enrichissante, même si nous avons été déçues de finir au pied du podium ».

Les chemins du terrain

Pour les filles de l'Ovalie, l'équipe, c'est un peu comme une seconde famille. « Parfois même la première, compte tenu de notre niveau d'investissement », concède Sandra Rabier. À 25 ans, elle pratique depuis l'âge de 9 ans. Le ballon ovale, elle est tombée dessus quand elle était petite et ne l'a plus lâché. Normal, avec un papa rugbyman qu'elle allait voir jouer partout, devenu depuis entraîneur de l'Ovalie. Mais il n'y a pas non plus de chemin tout tracé pour arriver au rugby. Stéphanie Provost, la plus ancienne de l'équipe, a commencé à jouer au cours de ses études universitaires en STAPS. Nadège Labbey ne s'y est mise qu'à 22 ans, après un tournoi pour néophytes. « Quand j'ai commencé, je n'y connaissais vraiment rien, c'est le groupe qui m'a fait persévérer », explique ce pilier. Toutes font la même réponse : c'est l'esprit d'équipe qui leur plaît avant tout dans ce sport. « Jouer avec les copines et à haut niveau, car nous sommes aussi des compétitrices, souligne Sandra Rabier. Mais l'essentiel reste de se faire plaisir sur le terrain. »

Rugby sur ongle

Collectif par excellence, vecteur de valeurs comme la solidarité, l'engagement ou l'abnégation, le rugby est aussi un milieu où les filles continuent à jouer des coudes avec les hommes pour se faire reconnaître. « C'est le lot du sport féminin en général, lance Stéphanie Provost. Mais souvent, les hommes qui viennent nous voir jouer sont agréablement surpris, ils retrouvent une pratique plus technique. » Au féminin, le rugby se joue plus dans l'évitement que dans l'affrontement. « S'il y a un duel à jouer, on ne va pas forcément aller au corps à corps mais plutôt chercher les espaces libres », explique Sandra Rabier. Après une fin de saison difficile l'an passé, l'équipe vit actuellement une période de transition, avec l'arrivée de plusieurs cadettes à former. « Il faut les aguerrir, leur donner les bons repères. Nous avons tous les ingrédients, il faut maintenant que la mayonnaise prenne », constate la capitaine. La victoire de l'Ovalie (7 à 3), le 7 novembre 2010, contre Perpignan, championnes de France en titre, montre que la recette pourrait être la bonne.

Rendez-vous avec l'Ovalie

Les prochains matchs à domicile des Caennaises se dérouleront le 16 janvier 2011 contre Rennes, le 6 mars contre Montpellier, le 10 avril contre Gennevilliers et le 1er mai contre Sassenage. Rendez-vous au stade Hélitas de Caen, à 15h (attention, les horaires peuvent être modifiés).
En attendant de les voir jouer, vous pouvez aussi vous procurer le calendrier des filles de l'Ovalie, qui vient de sortir mi-décembre. L'occasion pour les joueuses de faire connaître le rugby (avant la Coupe du Monde masculine en 2011) ainsi que leur club.

Renseignements, infos et commandes : sur le blog de l'Ovalie : http://ovaliecaennaise.blog4ever.com par mél : lovaliecaennaise@gmail.com ou par téléphone : 02.31.96.68.63